



Les Caisses Desjardins de l'Île-de-Montréal renouvellent leur engagement en finance solidaire

Les caisses Desjardins de l'Île-de-Montréal réaffirment leur engagement dans les programmes Fonds d'entraide Desjardins et Microcrédit Desjardins aux entreprises, offerts en partenariat avec 5 organismes du milieu (l'ACEM, l'ACEF du Nord, l'ACEF de l'Est, l'ACEF du Sud-Ouest et Option Consommateurs). Un engagement de 1 830 000 \$ sur 3 ans.

Avec ces programmes, Desjardins et ses partenaires viennent en aide aux personnes en difficulté financière et soutiennent les entrepreneurs qui n'ont pas accès au financement traditionnel.

Des résultats impressionnants pour l'Île-de-Montréal

À ce jour, grâce au programme Fonds d'entraide Desjardins,

- 10 494 personnes ont pu bénéficier de rencontres de groupe ou individuelles,
- 3 455 personnes ont reçu un accompagnement personnalisé,
- et 1766 petits prêts de dépannage ont été consentis.
-

Grâce au programme Microcrédit Desjardins aux entreprises,

- 96 entreprises ont pu être appuyées,
- celles-ci ont bénéficié de 4274 heures d'accompagnement,
- 160 emplois ont pu être maintenus ou créés dans la communauté,
- et les 350 000 \$ prêtés dans le cadre du programme ont permis aux entrepreneurs touchés d'aller chercher plus de 1,5 million de dollars auprès d'autres sources de financement.

Pour plus d'informations : www.desjardins.com/entraide et www.desjardins.com/microcredit

